

Auteur, titre et références du texte :

A. ANGOT, « Notes bibliographiques sur un ouvrage liturgique manceau », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, 1909, n° 66, p. 89-93.

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cq53.fr

Date de première mise en ligne : 14 mai 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0079

Texte relu par : Joël Surcouf

d'après un exemplaire conservé aux Archives départementales de la Mayenne
(cote : BC 75\1909\66).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR UN OUVRAGE LITURGIQUE MANCEAU

Ce livre dont je veux parler a eu probablement le sort de ceux qui ont beaucoup servi, et qui très répandus longtemps, sont presque perdus : ils ont tant servi que l'usage les a détruits. Ce qui me fait juger ainsi du *Manuel* de Gervais Alton, c'est que les historiens et bibliographes manceaux qui en ont écrit quelques lignes semblent ne pas l'avoir vu, ou du moins n'en avoir connu qu'une édition.

Narcisse Desportes, avec sa brièveté ordinaire, écrit : Alton (Gervais), ancien curé de Coulongé : *Enchyridion seu Manuale ad usum parochorum, pro visitatione et cura infirmorum, ad mentem Ritualis Cenomanensis novissime editi. Cenomani*, 1654, in-12.

Hauréau écrit que l'ouvrage est français, imprimé au Mans par Olivier, 1654, in-16, commentaire du Rituel d'Emeric de la Ferté, dédié à Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, qu'il resta en usage même après que le style en avait vieilli. Il a appris ces derniers détails d'une lettre de l'abbé Cébon, curé de la Milesse (1709-1739) trouvée dans les Mélanges manuscrits des Bénédictins de France, à l'Institut, t. II, fol. 61.

Dom Piolin se borne à signaler Alton parmi les ecclésiastiques recommandables du pontificat de Phil.-Emm. de Beaumanoir.

Il y eut donc une édition in-12 ou in-16 de l'ouvrage d'Alton, parue en 1654, chez Olivier, avec titre latin. J'en ai sous les yeux une autre dont voici le titre complet :

Manuel | dressé sur le | Rituel par l'ordre et | commandement de Monseigneur |
l'*Illustriss. et Révérendiss. | évêque du Mans,*

*Contenant une méthode \ très facile à toutes sortes de personnes pour consoler |
les malades ; avec la manière et les prières ordinaires \ pour leur administrer les
SS. Sacrements, extraittes | dudit Rituel, et mises en très bon ordre pour le sou |
lagement et commodité de Messieurs les Curez, \ vicaires et autres Prestres.*

Au Mans, | chez Hiérôme Olivier, marchand | libraire et imprimeur, proche l'Eglise |
Saint-Julien, 1656.

Ce titre français indique déjà que l'auteur a dû apporter quelques modifications à son

manuel, et, probablement l'augmenter en le réimprimant. L'avis de *L'Imprimeur au Lecteur* fait croire que l'auteur a voulu rendre son œuvre utile aux fidèles aussi bien qu'aux prêtres. « Je t'assure, Amy Lecteur, que ce livre est utile à toutes sortes de personnes ... Comme pour la plupart il est en françois ... tu y apprendras à prier Dieu avec l'Eglise romaine, ... à y assister les infirmes et agonisants, ... Tu t'instruiras à l'exemple des autres à bien mourir, qui est tout le fruit de la vie. Voilà que je te communique les sentimens que j'en ai conçu en l'imprimant ; à Dieu. »

Ce volume se compose, après les 13 feuillets préliminaires non paginés, de feuilles de 8 pages et de demi-feuilles de 4 pages, alternées, allant de A à Gg. Mais le dernier cahier manque à mon exemplaire qui finit à la page 352. Les pages ont 115^m/^m de hauteur.

La dédicace et la préface sont en latin.

Le corps de l'ouvrage est un commentaire, article par article, du Rituel édité par Emeric de la Ferté, et un recueil de petits sermons adressés au malade et de recommandations à ceux qui les assistent. Je n'ai pas à l'analyser. Je mentionnerai seulement les exhortations que le prêtre peut adresser, avant de quitter la maison : aux assistants, aux parents qui ont perdu un enfant, aux enfants, aux époux, aux amis, suivant la circonstance : *Typus humanarum aliquot, pro personarum conditione, consolationum*. L'auteur indique aussi que l'usage de sonner les cloches la nuit, commençait à disparaître depuis l'apparition du nouveau rituel ; mais il loue la pratique qui s'introduisait alors de chanter à l'église, immédiatement après le décès du fidèle, la recommandation de l'âme, si le défunt ou les parents l'ont demandé.

Les deux docteurs qui approuvèrent la première édition dont le titre est latin, sont les Frères Julien Joubert et Louis Gaultier. Le premier seul est connu : « F. Julien Joubert, écrit M. Cosnard, né à Angers, docteur de Paris, où il a professé, était excellent scholastique : on le surnommait le Petit-Saint-Thomas. Il a prêché quarante carêmes de suite dans les principales villes de France ; il fut nommé vicaire de la Congrégation à Compiègne en 1632 ; il fut prieur à Blois, à Tours et à Lyon, et il est mort âgé de 68 ans, le 24 septembre 1658 et fut enterré dans le chapitre du couvent du Mans ; il a beaucoup contribué à la prospérité du couvent et fait bâtir l'infirmerie ... » (*Les FF. Prêcheurs du Mans*, p. 86.) Louis Gaultier était sans doute du même ordre.

Comme l'approbation est du 29 novembre 1652, il y a place pour une ou plusieurs éditions avant la nôtre.

Cette petite étude me donne occasion de signaler le nom des deux poètes qui honorèrent Alton de leurs hommages et qui méritent ainsi de figurer dans une bibliographie complète du Maine. R. Picheton, prêtre, qui se qualifie archichapelain de Saint-Pierre-de-la-Cour, loue son confrère dans trois distiques anagrammatiques qu'il lui dédie solennellement.

Piissimo eruditissimoque | viro Domino D. | Gervasio Alton | Oarensi decano | meritissimo, necnon Colongensis
| Æcclesiæ pastori vigilantissimo

Anagramma
Gervasius Alton
Gratius nos leva

Sicubi mortales morsus subiere caninos
Ne rabies subeat tum prece, tum arte caves.
Daemonas at scriptis melioribus attere ; nosque
Vicanos morti *gratius* inde *leva*.
Cum corpus serves dignus ; sed dignior exstas
Cum mentem, pars hæc corpore digna magis.
M. R. Picheton, P. Æcclesiæ
S. Petri de Curia Archicapellanus.

L'Oratorien Nicolas Morin a écrit en tête du Manuel du doyen d'Oisé une longue pièce de 64 vers latins, dont les 29 premiers contiennent une virulente apostrophe contre ceux qui abandonnent sans soins et sans secours religieux les pauvres malades.

Inter lethiferi contagia noxia morbi
Et vitæ mortisque moras, solaminis ægros
Auxilii que (nefas) vitæ melioris egentes
Subsidiis nullis incerto occumbere letho,

Afflictam fateor subit indignatio mentem ...

La fin de la pièce est l'éloge du pasteur de Coulongé :

Hæc tacito mecum iratus dum corde voluto,
Atque gemens dignis pastores damno querelis,
Ecce salutiferis fœcundo pectore verbis
Ægrorum sortem Altonus miseratus iniquam
Detonuit solvitque nefas ...

Et la recommandation de l'ouvrage :

Ergo librum tanti solati perlege, pastor.
Nil nisi divinum suavi modulamine, docto
Mellifluisque tibi resonabit pagina verbis.
Subsidium tibi, languenti solamen, utrique
Æternam pariat, crebro meditata, salutem.

Nicolaus Morinus,
Congregationis Oratorii Presbyter.

Hauréau qui mentionne les vers de R. Picheton, ne parle pas du petit poème de Nicolas Morin, probablement parce que la pièce n'a paru qu'en tête de la seconde édition.

A. ANGOT.